

Proposition de résolution soumise au vote du Conseil fédéral

Là où il y a une volonté, il y a un chemin

Exposé des motifs

Vu la motion du congrès de Saint Denis qui a posé l'orientation d'une stratégie sans ambiguïté de dépassement et de rassemblement.

Vu la motion du CF de novembre 2020 qui mandate le BE pour mettre en place les conditions d'organisation d'une démarche démocratique, transparente, ouverte et équitable, d'un projet commun, d'un.e candidat.e à la Présidentielle et d'une liste de 577 député.es, d'une équipe (à l'image du rassemblement) prête à gouverner.

|| *MOTION*

Le conseil fédéral réuni ce dimanche 31 janvier 2021,

Ayant constaté les avancées réalisées pour construire la « maison commune de l'écologie », le pôle écolo en constituant la préfiguration et le lieu de son élaboration réunissant actuellement l'AEI, CAP21, EELV Génération Ecologie, Génération.s, et le MDP

Ayant pris connaissance du projet de création d'une association pour l'écologie en 2022, rassemblant les 6 organisations partie prenante du pôle écolo, celle-ci permettant d'agir de concert :

- **Pour l'élaboration du projet des présidentielles et des législatives s'appuyant sur différents outils participatifs dont une plateforme numérique, et des conventions thématiques,**
- **Pour la tenue de la primaire des écologistes, de la constitution du corps électoral, à la validation des candidatures et l'organisation du vote de désignation.**

Cette démarche amorçant ainsi l'organisation du soutien à une candidature écologiste associée à la préparation des législatives, dans la droite ligne du mandat du congrès de Saint-Denis et de la motion de novembre 2020,

Donne quitus au BE sur le travail réalisé et l'encourage à poursuivre la mise en œuvre des orientations adoptées par nos instances.

Pour : 81 ; blancs : 11 ; contre : 6 ; nppv : 8